



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 FEVRIER 2015 A 18H00

Le vendredi 13 février 2015 à 18h00, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. René Blanchot, Maire

Présents : Mme Alévêque Annick, Mme de Contenson Bénédicte, Mme Marceau Ghislaine, Mme Nouvel Mathilde ; M. Gonin Didier, M. Doreau François, M. Avice Etienne

Mme Vaillant Valérie représentée par Mme Alévêque

Mme Lageweg Johanna représentée par M. Blanchot René

M. Némoy Yvan absent

Mme Alévêque est désignée secrétaire.

La lecture du compte rendu de la réunion du vendredi 12 décembre 2014 à 17h00 n'appelle aucune observation.

Ordre du jour :

1/ Renouvellement emploi d'avenir :

M. Le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat emploi d'avenir au gîte prend fin le 16 mars et qu'il est possible de le renouveler 2 fois. L'employé occupant ce poste a donné son accord pour le prolonger.

A l'unanimité en accord avec la mission locale, le conseil vote le renouvellement du poste d'emploi d'avenir au gîte communal pour un an. Un avenant au contrat initial sera signé.

2/ Visite bilan des captages par le service de l'eau du Conseil Général

M. Le Maire présente au conseil le bilan de la visite effectuée le 24 octobre dernier sur les installations de distribution en eau potable par les services de l'eau du Conseil Général.

Différents travaux d'entretien seront effectués par l'employé communal et il sera demandé à la société H2eaux de nettoyer les réservoirs comme préconisé.

Des compteurs devront être installés au niveau des captages.

3/ Validation du projet déposé par la communauté de communes auprès du Conseil Général

M. Le maire fait part au conseil de la candidature de la Communauté de communes du Haut Morvan à la manifestation d'intérêt CAP 58 + approuvée par le conseil communautaire et signée en partenariat avec le Conseil général de la Nièvre.

Pour ce second projet de territoire, la CCHM a pris en compte, le fait qu'il s'agit d'un projet global de développement, c'est-à-dire qu'il se doit d'aborder tous les domaines qui font la vie d'un territoire : la population, l'économie, les services à la population, la santé, l'agriculture, la sylviculture, le tourisme, l'environnement, l'habitat, la culture, les loisirs, la formation et la communication.

Ce projet s'inscrit également dans une démarche de développement durable et dans une recherche de développement économique soucieux d'assurer un mieux-être social et de préserver l'environnement.
Le conseil valide le projet.

4/ Récupération du mobilier funéraire pour les concessions reprises

M. Le Maire propose au conseil d'employer dans un premier temps le mobilier funéraire des concessions reprises par la mairie. Plusieurs possibilités sont relatées, comme l'entourage du monument aux morts en utilisant des grilles en fer forgé et la symbolisation de l'ancien cimetière autour de l'église par des pierres tombales récupérées.
Après ces aménagements le conseil pourra alors délibérer pour la vente du mobilier excédentaire.

5/ Renégociation du taux du prêt existant et financement de l'extension du réseau de chaleur

M. Le Maire, suite à la baisse des taux d'intérêts, a demandé à la banque populaire une renégociation du prêt en cours. Il présente au conseil les différentes options proposées par la banque populaire avec en plus le financement de l'extension du réseau de chaleur.
Une proposition identique est demandée au crédit agricole Centre Loire.
Il en sera délibéré lors du prochain conseil.

6/ Chauffage

La revente de chaleur à Bibracte est en cours de réajustement pour 2013 et 2014 ; les calculs seront effectués en collaboration avec L'agent en charge des réseaux de chaleur bois au Parc du Morvan, M. Le percepteur et le directeur technique de Bibracte.

7/ Sites classés du Preneley et du Mont Beuvray

Suite aux dégradations importantes situées entre les deux sites, un projet consiste à englober le Mont Beuvray et le Mont Preneley dans un même site classé. M le maire indique que plusieurs réunions ont été organisées à la demande de M le sous-préfet en présence de la DREAL, la DDT, le CRPF, l'ONF, le Parc du Morvan et les maires concernés.

8/ Plan local de sauvegarde

Dans le cadre du plan ORSEC, il s'agit d'identifier les risques, les vulnérabilités pour organiser la réponse communale la plus appropriée. Un plan local de sauvegarde doit être élaboré afin d'organiser les secours, assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'événements sur la commune.

9/ Course cycliste « La Morvandelle » samedi 11 avril

Le samedi 11 avril 2015 l'Etoile cycliste du Morvan organise au profit de l'association « Aidons les enfants Malades » la cyclo sportive « LA MORVANDELLE »
3 passages sont programmés sur notre commune à 14h05, 14h52, 15h46

Questions diverses

Pièce de théâtre en patois samedi 7 mars

Marché fermier, mardi 30 juin

Fête des myrtilles 7 et 8 août

Bal de l'élection de la reine du comice le 2 mai (deux jeunes filles de Glux seront candidates :

Lucie Lefrancq et Tirza Lageweg

Comice agricole 22 et 23 août

Mme de Contenson demande si la réparation des fonds baptismaux est programmée ; M. Le Maire précise que M. Guillot doit effectuer prochainement les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h40